



Bulletin municipal

de Liesle

Le mot du maire

Septembre 2020

Nous avions espéré qu'après les vacances ensoleillées de cet été nous allions reprendre notre rythme de vie, mais il n'en est rien, le COVID 19 plane toujours autour de nous, les mesures se sont un peu allégées à l'école avec les enfants mais pour les plus de onze ans et les adultes, les mesures sont renforcées, voir le dernier arrêté du préfet qui est affiché aux divers panneaux et sur le site.

La rentrée s'est bien passée à l'école, nous avons deux nouvelles enseignantes, 61 élèves dont 14 de Buffard. Tous sont ravis d'être dans des locaux neufs et lumineux en cours d'aménagement. Nous ferons l'inauguration si cela est permis quand nous installerais notre enseigne « Ecole du Clos Marguet » sur le fronton.



Une grande fête devait avoir lieu pour les 150 ans de Félix GAFFIOT né le 27 septembre 1870 à Liesle. Les organisateurs n'ont pas voulu prendre trop de risques, juste une exposition au chalet de Liesle, une messe et un dépôt de gerbe sur sa tombe dans notre cimetière et si le temps le permet un verre de l'amitié sur le parking de salle des fêtes. La page « histoire » de ce bulletin lui est dédiée.

Les comités consultatifs de la commune dans lesquels vous pouvez participer vont bientôt se réunir, il est encore temps pour vous inscrire.

La bibliothèque municipale de notre village est à la recherche de bénévoles pour assurer son fonctionnement, en effet la responsable a annoncé son départ. Il serait regrettable que ce local ferme, il est nécessaire pour nos écoles. Vous trouverez dans ce bulletin un article détaillant son fonctionnement.

Afin de nous préserver contre le COVID 19, appliquons les mesures sanitaires imposées par l'arrêté du 14 septembre 2020 : en résumé le port du masque est imposé à toute personne de 11 ans et plus sur le département du Doubs jusqu'au 12 octobre prochain.

Simone VALOT



Infos mairie

Mise en place des comités consultatifs ouverts à tous

- **Comité consultatif « Infrastructures » : Jean-Marie DALOZ et Mathieu LINIGER,**

Gestion des bâtiments, voirie, réseaux d'eau et assainissement.

- **Comité consultatif « Forêt » : Mathieu LINIGER,**

Gestion des affouages et du plan d'aménagement de la forêt pour les 20 prochaines années.

- **Comité consultatif « Vie du village » : Marilyne FONTANIER,**

Mise en place de manifestations et animations pour « bien vivre à Liesle ».

* **sous-groupe « Marché »**

* **sous-groupe « Randonnées / balades »**

- **Comité consultatif « Communication » : Marilyne FONTANIER,**

Edition du bulletin municipal, site internet et page facebook.

Si un domaine vous intéresse, les **comités consultatifs** sont ouverts à tous les citoyens, vous pouvez vous faire connaître à la mairie : 03 81 57 42 52 ou auprès des responsables ou lieslemairie@wanadoo.fr

Bibliothèque

Comme vous avez pu le constater, la Bibliothèque n'a pas repris ses activités depuis le début de la crise sanitaire, les conditions n'étant pas réunies pour accueillir le public en toute sécurité.

D'autre part, depuis quelques années, les lecteurs sont de moins en moins nombreux à venir emprunter des livres malgré un choix important proposé et deux permanences hebdomadaires : le lundi de 17 à 18 h 30 et le samedi de 14 à 15 heures.

J'ai donc, après mûres réflexions et beaucoup de regrets, décidé de quitter le poste de responsable bénévole de la Bibliothèque que j'ai occupé pendant plus de trente ans.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles de l'équipe avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler pendant toutes ces années.

J'espère de tout mon cœur qu'un volontaire se manifestera auprès de la Mairie pour reprendre le flambeau afin que notre jolie petite Bibliothèque ne ferme pas définitivement. Je serais très heureuse de le mettre au courant du fonctionnement dans les premiers temps.

Un grand merci aussi à tous les lecteurs petits et grands accueillis pendant tout ce temps et avec qui j'ai eu grand plaisir à parler lecture. Merci aussi aux enseignants que nous accueillions régulièrement avec leurs classes. J'espère que tous pourront rapidement venir de nouveau à la Bibliothèque

NB : Vous êtes encore nombreux à avoir en prêt des livres de la Bibliothèque. Je vous invite à les déposer, si cela est possible, dans la boîte à lettres de la Bibliothèque ou à me contacter par mail (bibliotheque.arc-et-senans@wanadoo.fr) pour organiser les retours. Merci d'avance

Nadine BARDEY

La bibliothèque est gérée par des bénévoles dans le cadre d'un service de la commune, si nous ne trouvons pas de personnes prenant la gérance, il semble difficile que le service continue. Assurer des permanences au sein d'une petite équipe, gérer la mise à disposition des livres, assurer la venue des élèves avec les enseignants sont les principales missions.

Nous sommes à la recherche de solutions, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître rapidement à la mairie. La commune tient à remercier Nadine Bardey pour son investissement !

Election du nouveau conseil municipal

Yves Al-Ghazi

J'ai grandi à Liesle dans les années 80. Ma mémoire est remplie de ces journées interminables passées à jouer dans le village ou la forêt avec mes amis. J'ai grandi avec cette délicieuse odeur du foin coupé en été et les histoires racontées par les anciens du village.

Quand j'ai dû partir pour mes études scientifiques, j'ai eu la chance de voir d'autres paysages et d'autres façons de faire, mais cette odeur de foin en été restait impérissable. J'ai vécu 7 ans dans le sud de la France puis 13 ans en Australie. J'ai d'abord travaillé dans la recherche en Biologie des plantes puis dans l'agriculture et également comme restaurateur.

Je me suis marié et mes 2 enfants sont nés dans une ville assez proche de la côte est de l'Australie. Les papayes et les mangues poussaient dans notre jardin et l'on voyait les dauphins depuis la plage. J'ai cependant toujours pensé que je préférerais voir mes petits grandir à Liesle et que ce petit village avait bien plus à offrir que bien des endroits que j'avais connus.

J'ai voulu rejoindre le conseil municipal pour mieux comprendre comment notre communauté vit et pour aider dans la mesure de mes capacités.

Alain Cussey

« Pauvres éloges, qu'éloges de soi-même » clamaient nos anciens et c'est bien succinctement que je dresserai la vision du conseiller municipal que je suis, entamant mon 4 ème mandat soit une petite vingtaine d'années.

Amoureux de notre village que je n'ai jamais quitté, il est évident qu'il me plaît d'apporter mon concours à la gestion de notre commune ! Conscient que tous ensemble on ne fait qu'un, chacun est important par son savoir, son expérience, ses compétences, son écoute, sa disponibilité. Je songe également aux nombreuses personnes qui se sont investies au conseil municipal depuis tant d'années et qui nous ont transmis une commune en « excellente santé ». Nous parviendrons, et c'est bien sûr, à toujours poursuivre le même objectif : la satisfaction des habitants pour une vie toujours plus paisible dans notre beau village.

Je ne cacherai pas cependant mes questionnements et craintes, depuis notre entrée dans la communauté de commune Loue Lison.

La loi NOTRE restreint fortement notre pouvoir de décision. Les compétences devaient être mises en un pot commun dans l'idée d'une mutualisation mais nous subissons plutôt, et amèrement, une politique de suppression des libertés de choisir pour les élus locaux avec la dure sensation de devenir quelque peu, les enfants pauvres de cet immense regroupement.

Le rêve d'une communauté offrant une coopération solidaire des plus petites communes a fait place à une véritable entreprise (99 siégeants, 50 employés) qui se dirigera, à long terme, vers ce que nous redoutons tous : la suppression des communes.

C'est donc une réelle chance, de pouvoir encore siéger dans un conseil à l'échelle humaine, et d'user, encore, des compétences communales pour la réalisation des projets qui feront de Liesle un village où il fait encore bon vivre.

Claire Casenove

Après une maîtrise de droit et une licence d'histoire, j'ai construit ma carrière dans l'administration. Successivement responsable de contentieux, chargée d'insertion, conseillère juridique, chef du personnel, j'ai œuvré parallèlement comme administrateur dans plusieurs associations.

Je me suis également investie dans la gestion municipale, lors de trois mandats, 1989-1995 1er adjoint à Liesle, 1995-2001 Maire à Liesle, 2001 – 2008, conseillère municipale à Besançon. Ces fonctions m'ont permis d'appréhender les grandeurs de la « chose publique » mais aussi ses limites... Ma plus grande fierté, avoir « arraché » à la CGE la gestion de l'eau municipale.

En retraite, j'ai continué à m'investir dans le milieu associatif, mais aussi dans le privé, puisque j'ai créé mon cabinet de généalogiste et une galerie d'art. J'ai été également correspondante pour trois journaux locaux.

La gestion publique m'a appris que le devoir de l'élu est de servir plutôt que de se servir. Elle m'a aussi enseigné le respect de l'égalité des citoyens devant la Loi.

Carte d'identité : Divorcée, un fils, deux petits enfants à qui je consacre le plus de temps possible. Mes passe-temps, les langues anciennes et régionales, l'archéologie, la généalogie....

Marc Chevassu

Je suis attaché au village de Liesle : Ayant grandi au bar-restaurant de la commune et ensuite repris cette affaire familiale, la vie du village a toujours tenu une place importante dans ma vie.

Lors de la cession de ce bar-restaurant, j'ai décidé de m'impliquer autrement au service de la commune.

Ce premier mandat comme conseiller municipal me permettra de mieux comprendre comment notre commune fonctionne et d'essayer d'amener des idées nouvelles pour le développement de notre village.

Nous avons vécu une période difficile, notre mandat commence avec des restrictions ne favorisant pas la vie du village.

C'est en échangeant, en communiquant tous ensemble, que l'on pourra avancer et engager des projets dans l'intérêt collectif.

C'est pour cela que je serai toujours ouvert à la discussion et à l'écoute des lieslois et liesloises.

Carte d'identité : Marié, 2 enfants, Responsable de l'école de rugby d'Arbois. J'aime le sport, les repas de famille et entre amis.



Vendanges à Liesle

Les seilles sont de sortie à Liesle

En ce début de septembre les liesloises et lieslois ont pu remarquer de l'effervescence dans leurs rues. Les vendanges ont en effet commencé. Que ce soit à l'Avenard ou à Champ de fer en passant par Sentier de Fourg les viticulteurs ont pu récolter le fruit de toute une année de travail. La récolte s'annonçait prometteuse. Dans les vignes, dont les feuilles commencent à prendre les couleurs de l'automne, les seaux se remplissent, la bouille vite sollicitée et l'égrapeur à l'ouvrage. Toute cette production tant méritée se retrouve à la cave pour être égrainée et pressée. Mais la grande question reste : combien pèsent le blanc et le rouge? le rouge tournait autour de 13° et le blanc autour de 11.6°. Le vigneron semble satisfait du résultat de son labeur.



La journée se termine par le traditionnel et convivial repas entre tous les participants. Cependant un véritable travail va débuter, celui du suivi de la vinification et ce n'est pas un des moindres, personne ne le contestera.

Prochain rendez-vous l'année prochaine à moins que vous ne souhaitez apporter votre témoignage.

Jean-Marie DALOZ



Circulation routière

Depuis la rentrée, vous avez sans doute remarqué le car scolaire, stationné en face du clos Marguet. C'est à Cyril Cuveliez que l'autorisation a été donnée de parquer son imposant véhicule. Employé par la société Transarc, il assure le ramassage scolaire à Liesle et alentours.



28 et 29 septembre

Une inspection technique du pont sur la Loue supportant la RD 48, sur le territoire de la commune de Port-Lesney, va être faite. Le passage sur le pont sera interdit à tous les véhicules

Du 26 au 31 octobre

La route entre Byans et Liesle sera déviée par Fourg en raison de travaux de dépose de plateforme sur le passage à niveau SNCF.

Rue du Nord

Arrêté limitant le passage des véhicules d'une hauteur supérieure à 1.80m



Ecole



L'APE fait sa rentrée !

Comme chaque année, qui dit rentrée des enfants dit rentrée de l'Association des Parents d'Élèves ! L'association a programmé son Assemblée Générale jeudi 1er octobre à 20h (salle du périscolaire). Toutes les personnes qui ont des enfants scolarisés à l'école sont invitées à venir (dans le respect des gestes barrières) écouter le bilan de l'an dernier et à participer à l'élaboration du calendrier 2020-2021 qui permettra une récolte de fonds pour financer des sorties scolaires ou continuer à investir dans du matériel éducatif.

La première action que l'APE met en place cette année va plaire aux amateurs de comté, morbier ou mont d'or. Il a été décidé de proposer une vente de fromages. Si vous souhaitez commander, des bons de commande sont disponibles auprès des parents d'élèves ou auprès d'Anne-Charlotte Liniger, joignable au 07.87.01.15.04 ou à ac.lehec@gmail.com. Les commandes, accompagnées des règlements, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE (près de la grille d'entrée de l'école) pour le vendredi 2 octobre au plus tard.

En attendant de livraison du fromage, les parents d'élèves seront heureux de vous retrouver à l'occasion du dernier marché des producteurs de la saison le vendredi 9 octobre de 17h à 20h. L'association partagera la buvette avec Nostal'deuche comtoise. Et pour ceux qui n'en n'ont pas encore à la maison, ce sera aussi l'opportunité d'acheter des torchons illustrés par les enfants et des sacs pour faire vos courses.

Adeline DODY, Présidente de l'APE Liesle

Gwenaëlle CHOBLÉT



Maria MOUROT

Julie GARNIER



Aude ALAVOINE

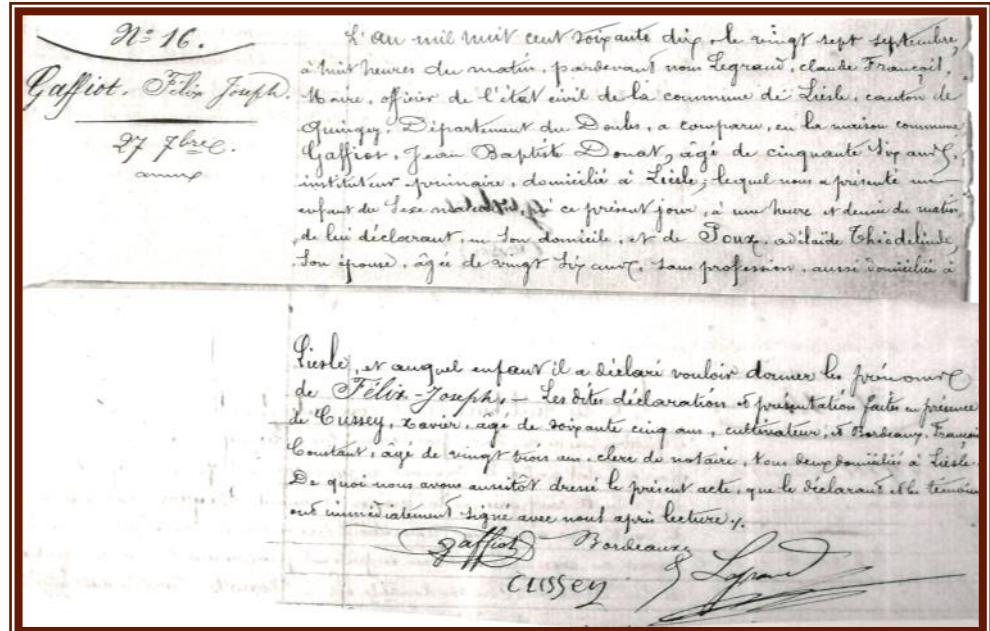
Maria MOUROT, la directrice, Gwenaëlle CHOBLÉT et deux nouvelles enseignantes Julie GARNIER et Aude ALAVOINE forment la nouvelle équipe. Elles sont ravies d'occuper les nouveaux locaux en phase finale d'installation, les équipements de la salle de motricité et d'informatique seront bientôt opérationnels. L'ATSEM, Conception BARROCA et Cora lie ELLENRIEDER complètent le dispositif pour le périscolaire et le ménage.

Soixante et un enfants dont 14 de Buffard se répartissent dans les trois classes comme suit :

- Cycle 1 : PS et MS 21 enfants avec Maria MOUROT
- Cycle 2 : GS – CP – CE1 20 enfants avec Gwenaëlle CHOBLÉT et Aude ALAVOINE
- Cycle 3 : CE2 – CM1 – CM2 20 enfants avec Julie GARNIER



Ce qu'il se passe à Liesle en 1870 ?



Liesle n'est pas peu fier d'avoir eu, parmi les habitants qui ont fait l'histoire du village, un latiniste célèbre et amoureux de son « pays ».

Félix Gaffiot, fils de l'instituteur du village, naquit à Liesle le **27 septembre 1870, il y a tout juste 150 ans**. Après une scolarité brillante, un parcours de professeur envoyé à la Sorbonne et ailleurs il intègre la Faculté de Lettre de Besançon et entame la rédaction du célèbre Gaffiot, dictionnaire, à ce jour, qui n'a jamais été égalé ! Par la même, il se rapproche de sa chère contrée et s'installe dans sa maison natale de Liesle où il peut, à loisir, assouvir ses nombreuses passions. Homme proche de la nature, il excelle dans le jardinage et la culture des roses. Sportif il n'hésite pas à monter au Mont Poupot de très bonne heure. D'une érudition peu commune dans notre village, Gaffiot savait se montrer malgré tout très simple et à la portée de tous. Il ne refusait jamais une discussion, et venait en aide joyeusement pour les vendanges, fort nombreuses à Liesle à l'époque.

Il ouvrait sa maison et sa table très généreusement à sa famille, ses amis, ses anciens élèves. « *On était toujours bien reçu chez Félix Gaffiot racontaient les anciens.* »

Les repas accompagnés des meilleurs crus, dans la bonne humeur se poursuivaient fort tard et même jusqu'au petit matin, perturbant, quelque peu, les habitudes du voisinage. Gaffiot décide alors de créer un chalet de plaisance à la sortie du village jouxtant son admirable roseraie. Il peut, à loisir, recevoir ses hôtes et leur faire visiter ce qu'il appelle, sa bibliothèque : une cave, presque une collection de quelques 6000 bouteilles des meilleurs crus.



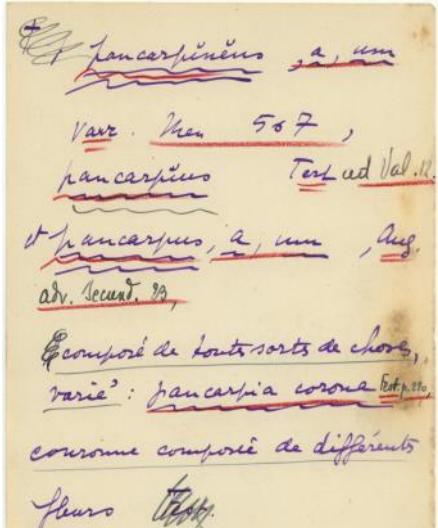
Lui qui ne circulait qu'à pied ou en train, il redoutait l'automobile. C'est au retour d'une joyeuse réception en Arbois, qu'il est victime d'un accident de la route au pont de Cramans (39) et perd la vie, un mois après sa retraite, le 2 novembre 1937. Une foule innombrable de familles et d'amis, ne tarissant pas d'éloges et de remerciements, accompagnaient Félix Gaffiot dans notre église puis notre cimetière.

A travers son œuvre, La route du « Gaffiot », elle, continue bel et bien aujourd'hui.

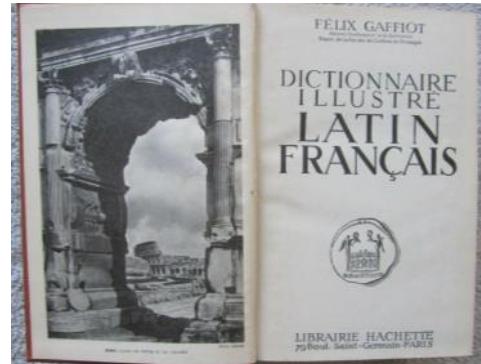
La municipalité a décidé de se joindre à sa famille (dont le berceau demeure à Arc et Senans) pour lui rendre hommage ce samedi 26 Septembre 2020.

Rendez-vous à 16h 30 Au Chalet de Félix Gaffiot (à la sortie de Liesle, à droite, sur la route d'Arc et Senans). Discours et exposition à 17h 00 puis messe dominicale à 18h00 en l'église Saint-Etienne de Liesle. A l'issue de la messe, dépôt de gerbe au cimetière et verre de l'amitié autour de la salle des fêtes avec les gestes barrières et distanciation imposés par la pandémie actuelle.

Alain CUSSEY



Auteur du « Gaffiot », dictionnaire latin-français qui paraît en 1934. Pour préparer son dictionnaire, il fit pour chaque mot une fiche. Son travail représentait 500 kg de fiches.



« J'ai vu la guerre de 70¹, j'avais déjà 19 ans. Quand les prussiens sont arrivés à Liesle l'armistice² était déjà signée, nous n'avons pas été trop malheureux, mais malgré ça on craignait tout de même, quelques jours avant qu'ils fassent leur apparition dans le village, on entendait la fusillade, il y avait une bataille au mont Gardot³, territoire de Quingey, il y avait beaucoup de monde qui écoutait, nous, nous étions vers le mur de la terrasse du notaire Lambert⁴, qui était notre locataire [...], on entendait la fusillade comme s'ils avaient été tout près [...]; quand ils sont arrivés on tremblait, mais ils n'ont pas été trop méchants. On disait qu'il y en avait qui faisait du mal aux jeunes filles qu'il fallait se faire le plus laide qu'on pourrait, les premiers qui sont venus ne sont pas restés longtemps, on croyait en être débarrassés, mais je t'en fiche, ce n'était rien ça, il en arrivait de tous les côtés, c'était tout noir sur la route de Lombard, nous en avons eu pas mal, plein nos chambres, on ne savait où les loger, on ne se couchait pas j'étais seule avec ma mère, mon père était déjà mort mes 2 sœurs mariées, nous n'en menions pas large, on avait dit qu'ils pilleraient tous, tous le monde faisait des cachettes, nous en avions faite une aussi, nous avions mis ce que nous avions de plus précieux et des étoffes du magasin, des piles de toiles⁵, nous avions fait murer ça par un maçon, en face de chez nous⁶ on tuait les moutons... »

Extrait des souvenirs d'enfance d'Angélina POUX, épouse ROCHE (Liesle, 1850 - Arbois, 1944), tante de Félix GAFFIOT

1 : Le 19 juillet 1870, l'Empire français déclare la guerre au royaume de Prusse.

2 : Paris capitule, l'armistice est signé le 28 janvier 1871, mais ne s'applique pas à l'armée de l'Est, exclue de la convention. La France, ignorant ce fait, suspend les hostilités sur tout son territoire tandis que la Prusse les poursuit devant Belfort, en Côte-d'Or, dans le Doubs et le Jura. C'est pourquoi le colonel Denfert-Rochereau, par exemple, ne rend la place de Belfort que le 18 février 1871, sur ordre du gouvernement provisoire français.

3 : Les 25-26 et 27 janvier 1871, combats sanglants au mont Gardot au-dessus de Chouze-lot.

4 : A l'étage de l'actuel 4A, rue Félix GAFFIOT.

5 : « Mes parents étaient dans le commerce, nous tenions un peu de tout, épicerie, mercerie draperie, et même un peu de droguerie... » (probablement au rez-de-chaussée du 4A et/ou au 6, rue Félix GAFFIOT).

6 : Lire « en face de chez nous où on tuait les moutons... ». Les portes de la grange qui donnait sur la rue sont murées mais encore visibles, 7 rue Félix GAFFIOT.





Agenda

26 septembre : Hommage à Félix GAFFIOT

1^{er} octobre : Le P'tit Lieslois - tête de veau sauce gribiche le midi

9 octobre (17-21h): Marché de producteurs et artisans - Buvette et morbiflette (en attente d'autorisation préfectorale)

16 octobre : Le P'tit Lieslois soirée choucroute

30 octobre : Le P'tit Lieslois soirée belote inscription 19h début des jeux 20h

31 octobre: Le P'tit Lieslois soirée halloween

5 novembre : Le P'tit Lieslois tête de veau sauce gribiche le midi

20 novembre : Le P'tit Lieslois soirée beaujolais / accordéon

27 novembre : Le P'tit Lieslois soirée tarot

3 décembre : Le P'tit Lieslois tête de veau sauce gribiche le midi

18 décembre : Le P'tit Lieslois soirée moules-frites à volonté

31 décembre : Le P'tit Lieslois Saint-Sylvestre

7 janvier : Le P'tit Lieslois tête de veau sauce gribiche le midi

9 janvier : Le P'tit Lieslois Petit nouvel an « Soirée déguisée année 80/90 »



Crédits photos :

A. Javanet, I.Kern,
S.Valot, M. Fontanier

Ont participé :

Y. Al-Ghazi, N. Bardey, C. Casenove,
M. Chevassu, A. Cussey, J-M. Daloz,
A. Dody, M. Fontanier, A. Javanet,

I. Kern, S. Valot,

Retrouvez toute l'actualité sur :

Site internet : www.liesle.net

Page facebook :

www.facebook.com/villagedeliesle

Si vous souhaitez communiquer une information dans le prochain bulletin ou partager une photo, contactez la mairie 03.81.57.42.52. ou envoyez un mail : liesleanimationetcom@gmail.com